

Bruxelles, le 26 novembre 2024
(OR. en)

15315/24
COR 2

SAN 634

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Conclusions sur l'amélioration de la santé cardiovasculaire dans l'Union européenne - <i>Approbation</i>

Les deux points suivants doivent se lire comme suit:

- 1) Cette correction ne concerne pas la version française.
- 2) Page 12, point 15, troisième phrase:

"Les pertes de productivité liées aux incapacités de travail et à la mortalité prématurée ont été estimées à respectivement **15** milliards d'euros et **32** milliards d'euros, et le coût des soins non rémunérés prodigués par des amis/des proches a été estimé à 79 milliards d'euros⁴¹."